



DAKLOOS vzw

SANS LOGIS ASBL

Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège
Tél. : 04 221 30 27

OBDACHLOS v.o.g.

e-mail / e-post : secretariat@sans-logis.be - dakloos@sans-logis.be - obdachlos@sans-logis.be
a.s.b.l. fondée en 1955 - Tehuis gesticht in 1955 - Haus gegründet in 1955
compte / rekening / Konto BE03 2400 6170 0084

« Cela faisait si longtemps que nous espérions pouvoir faire quelque chose pour lui. »

Le soleil d'automne darde ses premiers rayons autour de la grande baie vitrée du réfectoire de la maison d'accueil pour hommes et familles des Sans Logis.

Ce matin, Lorenzo – éducateur – et Jean, 71 ans, repartent de leur rencontre autour d'un café chaud. Avant d'entrer à la maison d'accueil, Jean se souvient d'une période floue. Depuis la perte de son logement, rongé de solitude, il avait perdu tout espoir. Ne se sentant même plus digne d'être aidé, il évitait les structures d'aide et les services d'accueil.

Nous pensons parfois que les personnes sans-abris n'attendent qu'une chose : une place dans un service d'accueil. Nous oublions que la pente glissante qui mène à la rue, cette descente aux enfers, dépouille ses victimes de leur estime. Les personnes sans-abris attendent avant tout qu'on leur redonne la force d'y croire.

Du fond de son désespoir mais comme un dernier appel à l'aide, Jean avait installé sa tente délabrée à quelques mètres seulement de la maison d'accueil et de la cafétéria sociale des Sans Logis, Rue Saint-Laurent à Liège. Les éducateurs des Sans Logis viennent à sa rencontre, lui parlent, lui redonnent confiance et l'invitent à prendre soin de lui.

Dans un premier temps, Jean accepte de se rendre à la cafétéria sociale, ouverte en soirée, sous le regard attentif de Krystel, éducatrice, qui prend le temps de l'écouter, de le comprendre et d'envisager avec lui les chemins possibles pour sortir de la rue.

Fier, il garde l'espoir de s'en sortir seul. Il tient à sa liberté ! Krystel fait preuve d'une bienveillance et d'une patience hors-pair pour respecter les choix de Jean, malgré l'état de nécessité. À force de sourires et d'écoute, elle laissera à Jean le temps nécessaire pour accepter de saisir la main tendue en face de lui.



Il faudra quelques semaines pour que Jean se sente à nouveau prêt à franchir le pas, replier sa tente et solliciter un hébergement. Actif tout au long de sa vie, il craint de faire appel à l'aide. Cependant, son état de santé est de plus en plus alarmant. Il s'en rend compte et en souffre.

Krystel travaille conjointement avec l'abri de nuit de Liège pour assurer à Jean un minimum de confort et de sécurité mais cela n'est pas suffisant. Les démarches sont amorcées pour une entrée en maison de repos mais de nombreuses contraintes administratives viennent entraver ce projet. Après la perte de son logement et avant l'intervention de Krystel, alors que son espoir s'amenuisait, les courriers et les factures, laissées lettres mortes, éloignaient chaque jour un peu plus Jean de la réalité quotidienne. Et tout ne se résout pas en un jour, malheureusement.

Krystel est consciente de la fragilité de la confiance que Jean lui porte. Elle sait qu'elle doit en rester digne. Afin d'assurer une continuité dans ce lien tissé avec Jean, elle invite Lorenzo, éducateur de la maison d'accueil, à participer aux entretiens avec Jean. Il est important de multiplier les points de repères et les personnes de référence, car le parcours de Jean ne fait que commencer.

Les places en maison de repos sont limitées et onéreuses. Pour Jean, la maison d'accueil devient dès lors une option de confort (attendre une place dans de bonnes conditions) mais surtout d'accompagnement, de préparation à une vie sédentaire. Mais il doit obtenir une dérogation pour y entrer, ayant dépassé les 60 ans.

Le travail de concertation initié entre Krystel et Lorenzo permet d'obtenir rapidement le soutien de la maison d'accueil et Jean y entre quelques jours plus tard. Tout est organisé pour qu'il puisse remettre de l'ordre dans sa situation administrative. Un suivi médical est également mis en place.

En quelques jours, c'est un autre homme que nous voyons, attablé avec Lorenzo dans le réfectoire. Il a retrouvé sa prestance. Ses yeux sont vifs. Le flou des derniers mois s'estompe peu à peu de son regard. Il regarde le passé et l'avenir avec une sereine lucidité. Dans les sourires que Jean et Lorenzo partagent en reparlant de leur rencontre, on y lit avec plaisir l'apaisement des souffrances et le retour de la confiance en l'avenir.

A.B.



En 2023, la maison d'accueil pour Hommes et Familles, ce sont **208** personnes différentes accueillies dont **16** enfants pour **18 000** nuitées.

Sur la même période, faute de place, nous avons été amenés à refuser un peu plus de **1000** demandes...

Le secteur de l'hébergement des adultes en difficultés atteint un niveau de totale saturation. En dépit de ce constat, nous écoutons attentivement chacune des demandes qui nous est formulée et, au besoin, nous nous efforçons de les réorienter.

La personne âgée de 60 ans et plus en situation de sans-abrisme

Cela n'est pas nouveau, les services sont saturés, maison d'accueil comme maison de repos n'ont pas la capacité de répondre à la demande. Pourtant, jour après jour, de plus en plus de personnes en détresse âgées de plus de 60 ans réclament de l'aide sans pouvoir se tourner vers les maisons de repos, confrontées à des conditions d'accès de plus en plus contraignantes.

Entre 60 et 70 ans, alors que les fragilités sont multipliées, les personnes se retrouvant sans-abri voient de nombreuses portes se fermer. Leurs demandes doivent être étudiées selon les critères de dérogation. Les services étant saturés, la réponse est souvent négative. Les maisons d'accueil des Sans Logis développent des nombreuses stratégies pour répondre positivement à ces demandes mais la situation devient critique. Les demandes d'entrée augmentent, les pistes de sortie diminuent... Seul l'accueil sur fonds propres des personnes de plus de 60 ans permet de garder une liberté d'action et d'intervenir sans distinction pour répondre à toute demande d'aide.



Il faut aussi pouvoir se changer les idées...

Toujours à la recherche de nouveaux projets pour animer la vie de notre collectivité nous profitons du savoir-faire de notre équipe pour organiser des ateliers originaux. Cette offre sur mesure nous demande de rivaliser d'ingéniosité pour éveiller des centres d'intérêt, consolider motivation, compétences et favoriser un parcours de réinsertion.

Prochainement, un atelier jonglerie et musique vont voir le jour sous l'impulsion de Ugo, un de nos éducateurs. L'occasion de sortir de son quotidien en s'accordant autour d'un moment de détente, d'apprentissage et de faire vibrer les cordes et les cœurs.



◆ **Le fisc vous invite à la générosité !** Suite à l'arrêté royal du 21 février 2011 (Moniteur belge du 25 février 2011), le montant minimum pour recevoir une attestation fiscale est désormais de 40 € par année civile. Donc, si vous acceptez de donner 40 € ou plus (en un ou plusieurs versements au cours d'une même année), l'asbl vous enverra, en temps voulu, une attestation que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 45 % du montant versé (si, toutefois, vous possédez une base taxable).

◆ **Merci de bien vouloir recopier les données préimprimées** dans la ligne de communication du virement ci-joint lors de l'envoi d'un don par voie électronique.

◆ **A l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire ou de funérailles**, certaines familles invitent les participants à effectuer un versement sur notre compte bancaire. Dès à présent, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude !

◆ **De fidèles bienfaiteurs**, soucieux de continuer leur soutien après leur mort, prévoient dans leur testament un legs en faveur de notre institution. Nous remercions d'avance ceux qui voudront les imiter, sans léser les intérêts légitimes des membres de leur famille.

◆ **Nous tenons à remercier** du fond du coeur les personnes qui nous transmettent des dons généreux, de manière anonyme, au profit de notre association. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance !

◆ **En raison de la hausse constante** des tarifs postaux et des frais toujours plus élevés qu'entraîne la recherche des nouveaux domiciles, nous prions instamment nos donateurs de bien vouloir nous communiquer, le cas échéant, tout changement d'adresse.

Si vous êtes sensibles à la souffrance des personnes sans-abri, vous pouvez nous aider en effectuant un virement au nom des SANS LOGIS à Liège sur le compte
n° BE03 2400 6170 0084, BIC GEBABEBB
(ou BE49 0000 0522 5771, BIC BPOTBEB1).

De tout coeur, MERCI !